

INFO

RIVERAINS

JUILLET 2023



REQUALIFICATION DE LA RUE DES CARLETS ET DE LA RUE DES LONGRAIS

Le secteur centre-ville de La Chapelle des Fougeretz a fait l'objet d'un plan guide pour l'aménagement du centre-bourg et de plusieurs études urbaines.

Les principaux objectifs de l'opération visent à structurer le centre-ville pour lui redonner une cohérence d'ensemble, favoriser les déplacements doux, clarifier et apaiser les usages de la voirie, adapter la voirie en accompagnement des opérations immobilières.

Le périmètre de l'opération démarre à l'intersection avec la rue des Bersandières en extrémité nord et se termine à l'intersection avec la rue du Plessis Carrel en limite sud (voir plan page centrale).

CE QUI VA CHANGER :

➔ POUR LA CIRCULATION GÉNÉRALE :

Deux plateaux surélevés seront créés au carrefour du Plessis Carrel et de la rue des Longrais, ainsi qu'au carrefour des rues des Carlets, des Bersandières et de la Hubaudière.

Un carrefour à feux sera installé à l'intersection de la rue de Rennes et la rue des Longrais pour sécuriser les traversées cycles et piétons.

Un parvis traversant sera réalisé au niveau de la Mairie, de la médiathèque et la future maison de santé.

➔ POUR LES CYCLES ET LES PIÉTONS :

Afin de favoriser les déplacements des cyclistes, une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée d'une largeur de 3 mètres sera aménagée en rive ouest de la rue des Longrais, depuis la rue du Plessis Carrel jusqu'au carrefour à feux créé à l'intersection de la rue de Rennes.

Des trottoirs confortables et accessibles aux personnes à mobilité réduite seront aménagés et

éclairés sur l'ensemble du périmètre de l'opération et contribueront à la sécurisation des piétons.

Le carrefour à feux créé à l'intersection de la rue des Longrais et de la rue de Rennes favorisera la sécurisation des traversées cyclables et piétonnes

➔ POUR L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE, L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET LES EAUX PLUVIALES :

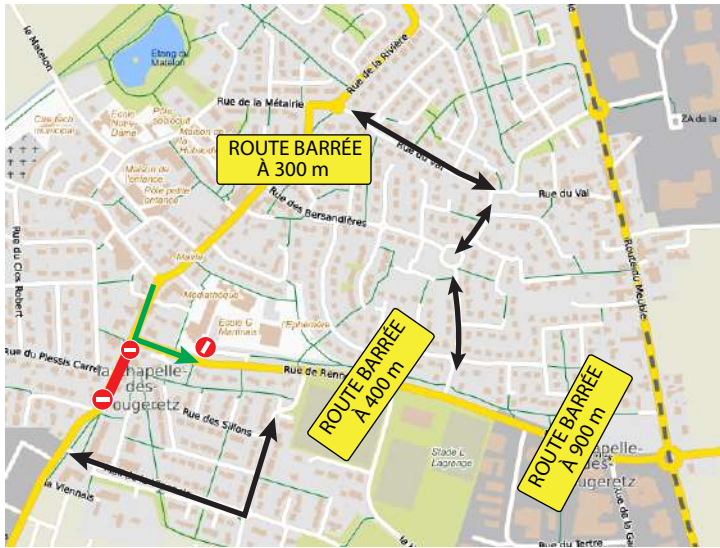
L'aménagement propose des espaces végétalisés et arborés tenant compte des aménagements paysagers existants. La chaussée étant resserrée dans les carrefours, des espaces verts sont créés en maintenant une bonne visibilité.

Le renouvellement de l'éclairage existant est réalisé sur l'ensemble du périmètre. Le matériel proposé en renouvellement répond à l'objectif d'économie d'énergie.

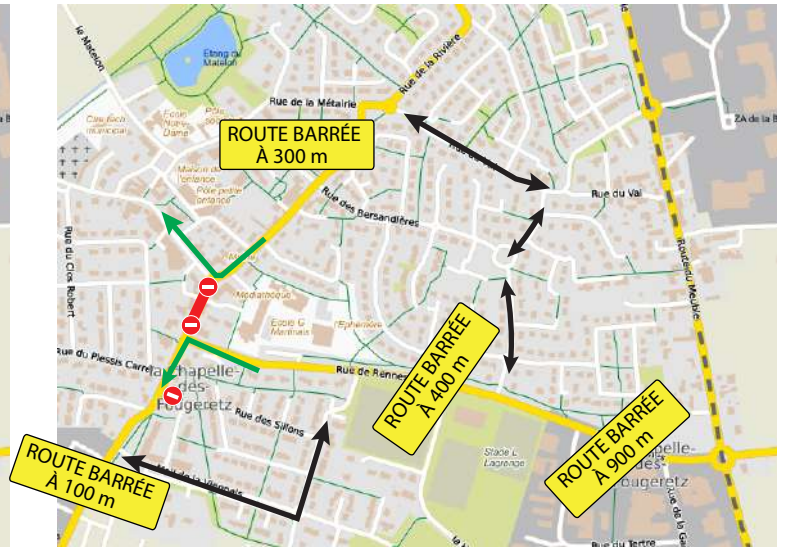
Dans l'objectif de désimperméabiliser et favoriser l'infiltration des eaux pluviales, des structures drainantes sont mises en place sous les trottoirs et les stationnements de la rue des Carlets et de la rue des Longrais.

LA CIRCULATION PENDANT LES TRAVAUX :

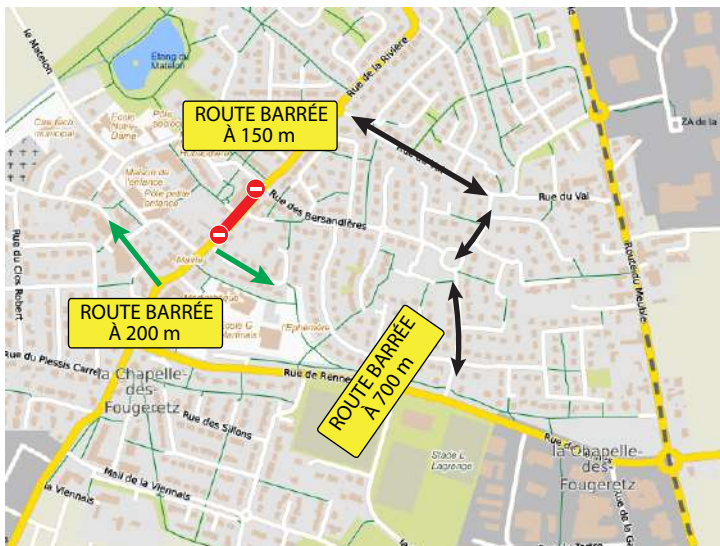
De mi-août à mi-novembre 2023 (3 mois)



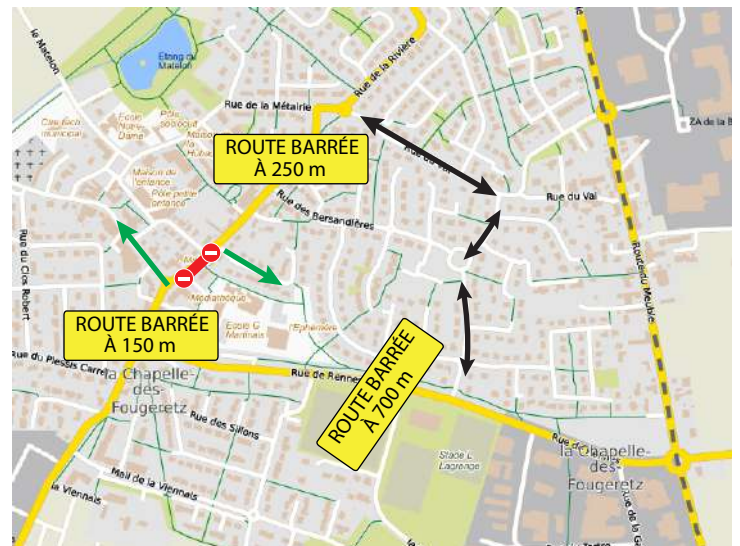
De novembre 2023 à mars 2024 (4 mois)



De mars à juin 2024 (4 mois)



De juin à septembre 2024 (3 mois)



→ Déviation riverains

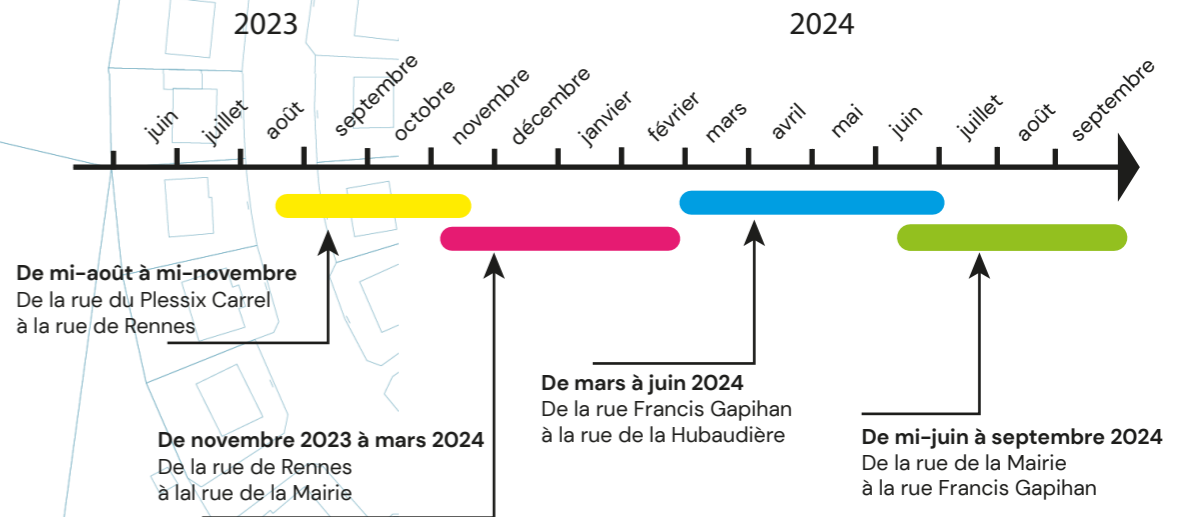
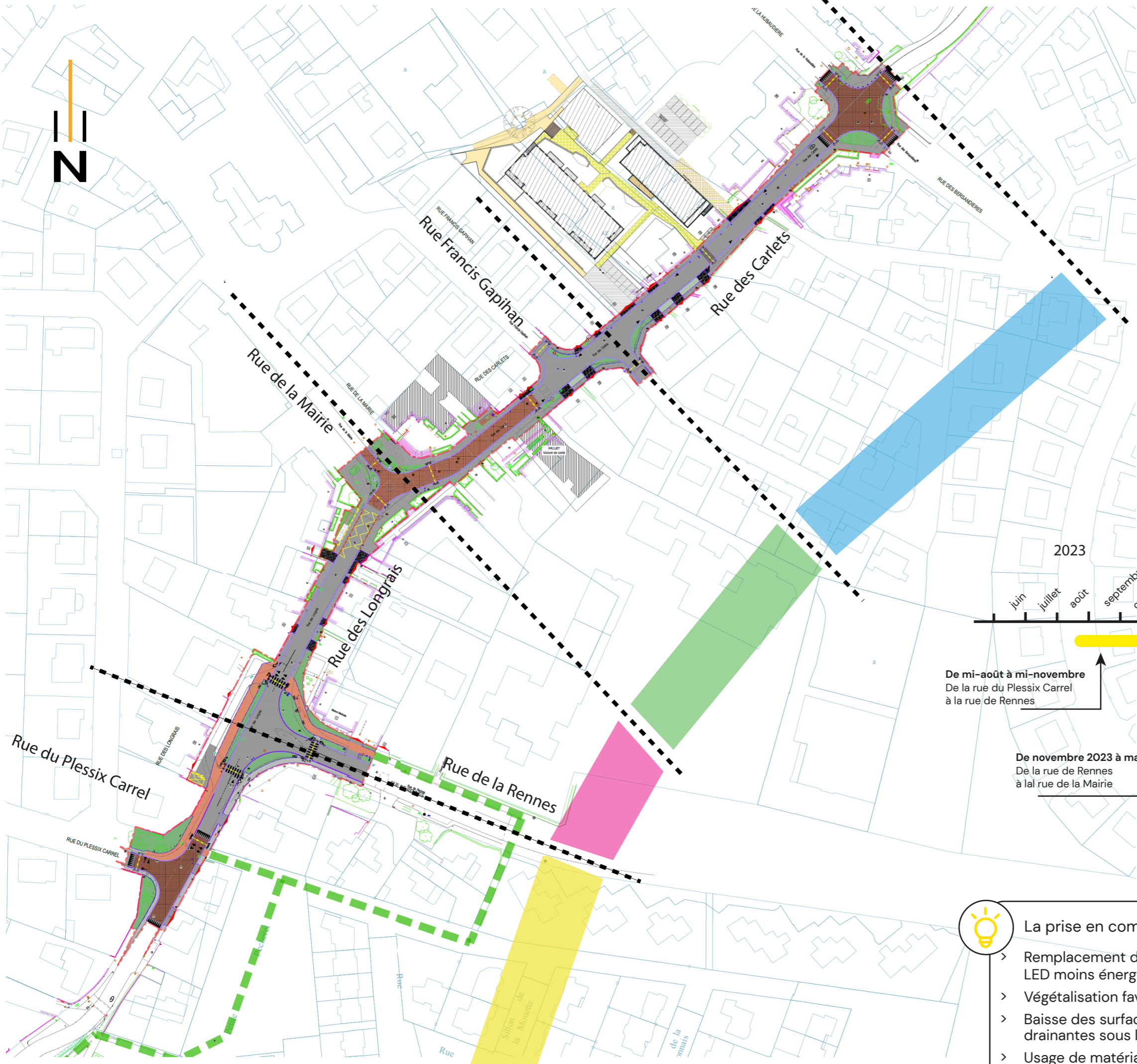
→ Déviation générale

- ➔ Durant les travaux, les voies en chantier ne seront plus circulables, sauf pour la desserte locale. Les accès riverains pourront être ponctuellement perturbés en fonction de l'avancée des travaux (les dates sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions météorologique et aléas de chantier)
- ➔ Une déviation générale sera mise en place pour éviter le transit en centre ville.
- ➔ La desserte des bus sera également modifiée. Les nouveaux arrêts sont consultables sur le site star.fr
- ➔ Les accès à la base vie du chantier engendreront un trafic de camions et d'engins sur l'allée de la Petite Pécherel.

DES QUESTIONS SUR LES TRAVAUX ?

comtravaux@rennesmetropole.fr
06 24 13 60 95

[@RennesTravaux](https://twitter.com/RennesTravaux)



La prise en compte des enjeux écologiques :

- > Remplacement des anciens candélabres sodium par un éclairage LED moins énergivore
- > Végétalisation favorisant la biodiversité dans un esprit champêtre
- > Baisse des surfaces imperméables et mise en place de structures drainantes sous les trottoirs et les stationnements
- > Usage de matériaux recyclés dans les enrobés